

N° 288-289. 290

Réceptions n° 419 et 421 du 23 3 71

Sont désignés en qualité de délégués du Conseil Municipal et la Commission Administrative du Bureau d'Action Sociale :

M. GOSFROY et HENRY
M^{lle} SULLY - M^{lle} THIÉBAUT.

Sont désignés en qualité de délégués du Conseil Municipal ou Comité du Syndicat scolaire de Neuves-Maisons : M. CHOMÉ et LACHAISE

remplacements - M. BARRAND et ROISE -

est désigné en qualité de délégué du Conseil Municipal ou Comité du Syndicat de communes - M. HENRY adjoint.